



Wallonie
VILLE D'AUBANGE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Fonctionnaire technique fait savoir qu'en vertu du Code de l'environnement, il est saisi d'une demande de permis d'environnement.

Le demandeur est la société **JOST LOGISTICS** dont les bureaux sont situés ZI des Hauts Sarts, 4^{ème} avenue n°66 à 4040 Herstal.

Le terrain concerné est situé **Avenue Champion n°7 à 6790 AUBANGE** et cadastré division 2, section B n°1927 E2 et 1927 F2.

Le projet est de type : **Dépôts de bois, matières plastiques, caoutchouc, élastomère, résines, adhésifs synthétiques et autres polymères.**

L'enquête publique est réalisée en vertu du code de l'Environnement

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute 22 à 6791 Athus :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h sans rendez-vous et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous uniquement ;
- Une permanence se tiendra vendredi 12 et 19 avril 2024 de 16h à 20h sur rendez-vous uniquement pris au plus tard 24h à l'avance.

L'enquête publique est ouverte le 11 avril et clôturée le 25 avril 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivant : Hôtel de Ville, Rue Haute 22 à 6791 Athus ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be
- remises au guichet du service urbanisme

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **Dossier PE 90**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **25 avril 2024 à 15h** au service Urbanisme.